



## **Comité environnement du bassin versant du lac Nick**

Date : samedi le 24 mai 2014 à 9h

Endroit : 24 Ch. Lacasse

---

### **COMPTE RENDU DE RÉUNION**

Présences :

Jeanine Bernier, Lucie Leduc, Linda Horne, Patrice Rioux, Réjean Beauchemin

Absences :

Linda Horne

---

#### **1. Confirmation des membres du comité environnement pour 2014**

- Réjean Beauchemin, président, 24 chemin Lacasse [beauchemincaron@bell.net](mailto:beauchemincaron@bell.net)
- Lucie Leduc, 216 chemin du Lac Nick et lot 16 [lucieleduc3@gmail.com](mailto:lucieleduc3@gmail.com)
- Jeannine Bernier, 36 chemin Lacasse [laurent-bernier@hotmail.com](mailto:laurent-bernier@hotmail.com) et [marc\\_bernier@cascades.com](mailto:marc_bernier@cascades.com)
- Linda Horne, lot 36 [linda.horne@gmail.com](mailto:linda.horne@gmail.com) et [lhorne@uniselect.com](mailto:lhorne@uniselect.com)
- Patrice Rioux, 61 Chemin Public [pjrioux@bell.net](mailto:pjrioux@bell.net)

Note : Josée St-Amand a remis sa démission au comité en raison d'un manque de temps.

## **2. Résultats pour 2013**

Présentation des graphiques montrant les résultats d'analyse des tributaires N-1, N-3 et N-4 (disponibles sur notre blog). Il y a eu un dépassement pour le phosphore total à N-3. Les matières en suspension sont plus élevées que le critère de qualité indiquant la présence d'érosion sur N-3. Les coliformes fécaux ont montré des valeurs très élevées à trois reprises pour N-4 et à une occasion pour N-3 et N-1.

Une surveillance serrée sera assurée l'été prochain. Des échantillonnages supplémentaires le long des ruisseaux seront effectués. Il est prévu que des membres du comité environnement iront visualiser le long des ruisseaux si les résultats d'analyses sont encore élevés. Ceci pourrait permettre d'identifier les causes de ces contaminations. Nous serons accompagnés du responsable environnement de la ville, M. Skeates.

Le suivi de la qualité à la fosse du lac dans le cadre du programme « Réseau de surveillance volontaire des lacs » du Ministère de l'environnement - MDDEFP (disponibles sur notre blog) nous indique que la transparence de l'eau est de 4,1 m donc peu de changement par rapport à l'an dernier. Il n'y a pas eu d'analyse chimique de l'eau à la fosse du lac en 2013. Celles-ci sont prévues en 2014.

Le suivi du niveau du lac a subi moins de variations subites que par les années passées. Le niveau minimum mesuré a été de 20 cm, donc plus élevé que l'an dernier (10 cm).

Un document complet des résultats sera présenté à la prochaine assemblée générale annuelle.

## **3. Suivi du projet de barrage au lac**

Le rapport du consultant qui a effectué l'étude hydrologique a été étudié par les membres du comité. Nous comprenons que deux scénarios sont proposés.

Selon le scénario 1, soit un seuil à 25 cm, l'élévation de la LNHE (ligne naturelle des hautes eaux) se situerait à 50 cm pour une pluie de récurrence de 2 ans. Une pluie de récurrence de 100 ans résulterait en une élévation du lac de 70 cm. Pour le scénario 2, soit un seuil à 30 cm, la LNHE serait de 55 cm et une pluie de récurrence de 100 ans résulterait en une élévation de 75 cm. Ceci pourrait causer l'inondation de l'île.

Le comité suggère que le seuil du déversoir de crue soit modifié de façon à ce que le seuil de 30 cm (scénario 2) puisse limiter l'élévation du lac à 70 cm pour une pluie de 100 ans. Il faudrait aussi prévoir d'assurer l'étanchéité du déversoir de crue puisqu'une partie de l'eau passe par les interstices.

La prochaine étape qui est en cours est d'obtenir l'approbation du propriétaire du terrain où sera construit le barrage.

#### **4. Plan d'action 2014 et répartition des tâches**

Notre plan d'action présenté à la ville le 1er octobre 2013 ainsi que la réponse de la ville reçue le 3 février 2014 ont été revus. L'ensemble des demandes du comité ont été acceptées par la ville.

##### **4.1 Suivi de la qualité de l'eau du lac Nick.**

L'échantillonnage des tributaires N3 et N4 sera effectué par la ville comme par les années passées. N5 a été retiré puisque ce ruisseau est souvent à sec. Par contre, les points N3.1 et N4.1 ont été ajoutés, soit la sortie du lac Deer et du lac Sperling. Ceci afin de localiser la source des contaminations qui sont observées depuis quelques années.

Les mesures de transparence seront effectuées aux deux semaines par JB et PR.

Une attention particulière sera portée pour effectuer les mesures entre 10h et 15h. Les mesures seront faites du début juin à l'Action de grâces. Le protocole du Ministère sera suivi. Celui-ci est disponible sur le blog du comité.

L'échantillonnage à la fosse du lac à 3 occasions durant l'été sera effectué par RB et LL.

Le programme d'échantillonnage des 5 lacs sera effectué à 3 occasions durant l'été par RB et LL.

Le suivi de la qualité de l'eau de la plage à 3 occasions durant l'été (juin, juillet et août) sera effectué par RB et LL. À chaque fois, trois prélèvements seront pris au milieu du quai, à l'extrémité du quai ainsi qu'à côté de la plateforme.

#### 4.2 Sensibilisation

La distribution du pamphlet du comité environnement a été réalisée en grande partie la fin de semaine dernière par les membres du CA de l'APLN et coïncidait avec le renouvellement du membership à l'APLN.

Un compte rendu des actions de notre comité sera présenté à l'Assemblée générale annuelle de l'APLN le 5 juillet 2014. Un document Power Point sera préparé par RB et PR. Une invitation d'y assister sera transmise aux membres de l'APLN par LH.

Une présentation à l'AGA de l'APLN portant sur les essais d'aération dans les lacs naturels sera faite par PR. La cueillette des informations sera faite par PR et LL. RB transférera à PR les info qu'il possède sur le sujet.

Une affiche représentant le bassin versant du lac Nick ainsi que du texte de sensibilisation sera produite et installée à l'été. Le texte a été finalisé par le comité lors de la réunion. RB produira le document final et PR obtiendra une soumission pour la production.

Les membres du comité prendront note durant l'été des zones problématiques nécessitant une corvée de nettoyage (déchets, obstructions à l'écoulement dans les ruisseaux et fossés, berges non règlementaires sur les lacs et ruisseaux, ...etc). Un compte rendu sera fait à l'automne.

RB transmettra une lettre au Comité local du bassin versant du lac Memphrémagog ainsi qu'au COGESAF afin d'être invités aux rencontres et ateliers de ces organismes.

#### 4.3 Niveau du lac

La mesure du niveau du lac se poursuivra en 2014 par JB. Les mesures de l'été 2013 disponibles seront transmises à RB pour compilation et diffusion sur le blog.

Le suivi du dossier du barrage au lac Nick sera effectué par RB auprès du responsable de l'environnement à la ville. RB tiendra informé les membres du comité environnement de tout développement dans ce dossier.

### **5. Relevé bathymétrique du lac**

Le Ministère de l'environnement ne pourra pas faire le relevé bathymétrique du lac tel que prévu, faute de budget. Par contre, un relevé bathymétrique a été fait par erreur sur notre lac par Synergis. RB obtiendra une soumission de Synergis pour réaliser la compilation de ces mesures et la production d'une carte bathymétrique. Ces relevés indiqueront le niveau des sédiments et non le niveau du fond solide du lac.

### **6. Assemblée générale annuelle**

PR fera une présentation sur le colloque qui a eu lieu à Victoriaville.

RB fera la présentation du comité environnement.

LH transmettra une invitation aux membres de l'APBLN d'assister à notre AGA ou à la partie environnement de celle-ci.

## **7. Varia**

### 7.1 Formation sur la gestion environnementale des fossés

Cette formation a eu lieu au printemps. Une quinzaine de personnes y ont assisté, dont le personnel de la ville et nos 2 entrepreneurs locaux (Normand Ethier et Serge Pepin). Ce fut un succès. Notre comité n'a pas pu assister.

### 7.2 Demande de subvention au CRE

Une demande de subvention a été adressée au CRE (Conseil régional en environnement) afin de revégétaliser les 5 mètres de rivage à la plage Kaiser. Cette action pourrait servir de démonstration et d'exemple pour la revégétalisation des rives.